LES AGENTS DE L'ENNEMI

L'AFFAIRE MARTINAGE

LE PREMIER INTERROGATOIRE

L'inculpé reconnaît avoir fait du commerce avec l'ennemi, comme beaucoup d'autres, dit-il. — Et il accuse.

Ainsi que nous l'avons dit hier, l'interrogatoire du négociant roubaisien Léon Martinage, inculpé d'intelligences avec l'ennemi pendant l'occupation de notre ville, a commencé.

Pour la première fois, samedi, le lieutenant de Jenlis, substitut du Rapporteur près le 1er Conseil de guerre, a questionné sur le fond de son affaire Martinage, qui était assisté de ses défenseurs, Mes André Hesse, du barreau de Paris, et Spriet, de Lille.

L'interrogatoire a duré de 2 heures à 7 heures.

Ainsi qu'il l'avait déclaré pendant le cours de son voyage de Nice à Lille et qu'il l'avait répété lors de son arrivée à l'officier instructeur, Martinage, pour se défendre, a accusé : ceux qu'il considère comme les promoteurs de son arrestation, d'abord ; tous ceux qui, d'après lui, auraient fait, pendant l'occupation, ce qu'il a fait, c'est-à-dire du commerce avec les Allemands ainsi qu'avec des Français.

A ces explications, présentées comme une défense, voilà la réponse du lieutenant de Jenlis :

« Oui, vous avez peut-être fait du commerce avec les Allemands, comme beaucoup d'autres, mais vos transactions se chiffrèrent par des sommes tellement considérables, que vous n'avez pu réaliser d'aussi grosses affaires que grâce à vos intelligences avec l'ennemi ! »

Interrogé sur un grand nombre de points, l'inculpé s'est énergiquement défendu, non sans chercher à prouver la solidarité qui le liait à certaines personnalités.

Le prix de 1 fr. 05 pour le pain ne pourra être dépassé Il pourra être inférieur

Le prix de 1 fr. 05 fixé dans le Nord pour le pain est un maximum qui pourra, en certaines communes, n'être pas atteint.

Aux termes de l'article 10 du décret du 3 février 1920, MM. les Maires doivent arrêter la taxe du pain applicable à partir du 1er mars.

Par arrêté du 21 février 1920, M. le Préfet du Nord a fixé à 1 fr. 05 le kilo, le taux maximum de cette taxe. En notifiant sa décision à MM. les Maires, M. le Préfet leur rappelle que ce chiffre constitue la limite extrême au-dessous de laquelle ils doivent se tenir, si les conditions du travail dans leur commune ne paraissent pas l'imposer. Le prix du pain pourra être inférieur à 1 fr. 05 dans de nombreuses localités et notamment dans les communes rurales.

Les nouvelles conditions du travail dans la boulangerie de Lille-Roubaix-Tourcoing

On nous communique le compte-rendu suivant :

« Dans la réunion mixte du 22 février, les organisations syndicales patronales de la boulangerie et les coopératives de consommation du département du Nord ont accepté à l'unanimité les projets de contrats des syndicats ouvriers.

» A partir du 1er mars 1920 se produiront : la suppression totale du travail de nuit, le repos hebdomadaire le dimanche ou par roulement, l'application de la journée de huit heures et des nouveaux salaires. »

LE CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées

(COMITE DE LILLE)

Le Comité provisoire, réuni à la Société Industrielle, sous la présidence de M. Alfred Thirlez, a examiné les moyens susceptibles de donner le plus grande expansion possible au Concours des Grandes Familles, dans la région lilloise.

Le Comité définitif est en voie de préparation et comprendra des délégués de toutes les confessions religieuses, des œuvres sociales, des Associations diverses de la région, des représentants de la presse lilloise.

Le bureau du Comité de Lille sera ainsi composé :

Président, M. Alfred Thirlez-Delesalle; vice-présidents MM. Louis Nicolle, président de la Société industrielle, le docteur Sugenot; le commandant Schaepelinck, président de l'Union Nationale des Combattants; secrétaire, Me Paul Dallon.

Deux permanences seront établies pour Lille : au secrétariat de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, et à l'U. N. C., boulevard Vauban, pour les inscriptions et demandes de renseignements.

Les organisateurs veulent faire de la souscription une œuvre vraiment nationale, avec concours et rayonnement locaux. Des délégués seront désignés dans ce but pour les cantons de Seclin, Haubourdin, La Bassée, Armentières et Pont-à-Marcq.

Le Comité de Lille se partagera avec celui de Roubaix l'organisation du Concours et de la souscription dans l'arrondissement.

Toutes les sociétés et groupements que la chose intéresse pourront trouver des imprimés aux permanences de ces différentes villes.

MM. Wattine et Achille Glorieux, de Roubaix, ont exposé, hier soir, les détails pratiques du fonctionnement du Comité à Roubaix. La même marche pourra être suivie à Lille sur bien des points, et Mme Jean Delesner réunira cette semaine un certain nombre de Dames lilloises pour organiser la souscription.

La prochaine réunion du Comité de Lille aura lieu samedi 28 février.

On escompte la cérémonie de la remise solennelle des récompenses pour le mois de mai, en présence du maréchal Foch et de M. Isaac, président de La Plus Grande Famille, actuellement ministre du Commerce.

Les organisateurs du Concours pensent pouvoir décerner un millier de prix, ce qui sera un encouragement précieux pour de nombreuses familles du Nord, hier à la peine, demain à l'honneur.

CONCOURS pour le recrutement de sept dessinateurs des Postes et des Télégraphes. — Un concours pour l'admission à l'emploi de dessinateur des Postes et des Télégraphes aura lieu les 29 et 30 mars 1920.

Le nombre maximum des admissions est fixé à sept.

Pour être admis à concourir, les candidats doivent avoir satisfaits aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée, ne pas être âgés de plus de 31 ans au 1er janvier de l'année du concours et n'être pas atteint de tuberculose confirmée ou douteuse.

Les postulants se procureront le programme du concours à la Direction des Postes et des Télégraphes de leur département.

La liste d'inscriptions des candidatures sera close le 1er mars au soir.

LES GRÈVES

UNE GREVE DE MINEURS EN ANGLETERRE

Londres, 22 février. — Le « Sunday Express » annonce que les mineurs des charbonnages de Rhondda ont décidé de cesser le travail à partir de lundi.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI LUNDI 23 FEVRIER :

Aujourd'hui saint Florent ; demain, saint Mathias.

54e jour de l'année.

Soleil : lever, 7 h. 46 ; coucher, 18 h. 21.

Lune : Nouvelle lune du 19. Premier quartier, le 26.

DU CHARBON !

Au nom d'un groupe de Roubaisiens complètement sans charbon, un de nos lecteurs nous prie de faire écho aux lignes suivantes :

« Va-t-on nous laisser sans ce combustible indispensable? Depuis un mois et demi, les livraisons en charbon ont été suspendues. Nous ne croyons pas pourtant qu'il fasse défaut dans les magasins organisés par la municipalité.

» Nous espérons que la livraison dont l'inscription a été faite, il y a trois semaines, ne se fera pas attendre plus longtemps, vu la situation de santé et les besoins que celle-ci nécessite encore pour un grand nombre de nos compatriotes. »

La situation actuelle a fait, de la part des administrations intéressées, l'objet de plusieurs démarches en vue d'obvier à cette pénurie de combustible; il est à souhaiter que ces démarches soient renouvelées plus pressantes encore. La santé, la vie peut-être de bon nombre de nos concitoyens en dépend, car malheureusement tous les ménages ne peuvent se payer du charbon au prix de la taxe qui reste encore bien élevé.

Les journaux parisiens nous disent que la capitale est ravitaillée en charbon. C'est très bien, mais ce serait encore bien mieux de voir le charbon sortir des mines situées à nos portes, venir nous ravitailler.

Après nous être renseigné auprès du Consortium Charbonnier, au sujet des stocks de charbon qui pourraient exister en magasin, nous pouvons dire que ce charbon est essentiellement préposé pour l'industrie à qui malheureusement on le distribue bien médiocrement. A ce charbon on ne peut toucher, car ce serait faire fermer nos usines et la misère serait bien plus grande encore.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, Vente Libre de : Eau de Javel, Brosses, Beurre Frais, 16.00; Pommes, au prix exceptionnel de 0.40 le kilo; Beurre salé de Normandie, 14.00 le kilo.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par personne)

Lundi 23, de 8 à 11 h., 2e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 1er jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (3 kil. par pers.)

Lundi 23, de 8 à 11 h., 7e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

Les personnes qui n'appartiennent pas leurs titres pour l'eau de javel ou gratuit ne pourront être servies.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMERICAINES

18, rue des Fabriquettes, 18

Lundi 23 février, 12e secteur, cartes jaunes.
Mardi 24 février, 13e secteur, cartes vertes.
Mercredi 25 février, retardataires du 12 secteur.
Jeudi 26 février, 13e secteur, cartes jaunes.
Vendredi 27 février, 14e secteur, cartes vertes.
Samedi 28 février, retardataires du 13 secteur.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 à 11 h. et le soir de 2 à 5 h.

On est prié de se munir de sa carte de denrées et de monnaie.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les inscriptions se tiennent 31 bis, Grand'Rue, comme suit :

Lundi 23 février, A 8 h., 14.001 à 14.250; à 10 h., 14.251 à 14.500; à 2 h., 14.501 à 14.750; à 4 h., 14.751 à 15.000.

Mardi 24 février, A 8 h., 15.001 à 15.250; à 10 h., 15.251 à 15.500; à 2 h., 15.501 à 15.750; à 4 h., 15.751 à 16.000.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN ET LES FAMILLES NOMBREUSES. — Les inscriptions auront lieu [illegible] les cartes A, B, C, le lundi 23 février, de la lettre D le mardi 24 février; les lettres E, F, G, H, I, J, K, L, le mercredi 25 février; les lettres M, N, O, P, Q, R, S, T, U, le jeudi 26 février; les lettres V, W, X, Y, Z, le vendredi 27 février.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de famille et de leur [illegible] respectivement. Les renseignements [illegible] seront [illegible] elles [illegible] ensuite.

LA DISTRIBUTION DU COKE. — 150 kilo pour [illegible] de rechange, 100 kilo pour [illegible] et les secteurs, mardi 24 [illegible] 21 h., de 2 à 5 h., de 8 à 11 h.; 11e et 12e secteurs, [illegible] 26, de 8 à 11 h.; 13e secteur, [illegible] 27, de 8 à 11 h.; 14e secteur, [illegible] à 17 h.

[illegible] Hôtel des Ventes, 2, rue Sarrut, sur présentation de la carte de chômeur.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA « MUTUELLE NADAUD ». — L'assemblée de la « Mutuelle Nadaud » s'est tenue, dimanche, à 10 h., à l'Hippodrome. A l'assemblée présidée par Edouard Dubois, ancien membre du Conseil d'administration.

M. Goethals expose, dans un rapport très détaillé, la situation morale de la société. L'effectif des sociétaires, quoique très élevé, n'a pu encore être exactement établi, le recensement en cours ne permettra d'être fixé sur ce point qu'à la prochaine assemblée. 63 nouveaux sociétaires ont été inscrits depuis le mois de novembre 1919.

Deux nouveaux membres d'honneur sont acclamés avec reconnaissance. Ce sont MM. Edouard Roussel fils et Fernand Motte, qui ont tenu à honorer de remplacer leurs regrettés pères, MM. Edouard Roussel et Albert Motte. Un généreux donateur anonyme a fait parvenir au président une somme de 5.000 francs pour la caisse de la société, et M. Joseph Wibaux, qui porte tant d'intérêt à la « Mutuelle Nadaud », a remis une somme de 200 francs.

L'assemblée, a cet énoncé, applaudit chaleureusement.

Le droit d'entrée, pour tous les nouveaux sociétaires, quel qu'en soit l'âge, est fixé à 2 fr. 50. Le coût de la visite médicale d'admission, de 10 fr., sera supporté en partie par le sociétaire, qui paiera 2 fr. 50 et la société 7 fr. 50. Pour les sociétaires qui travaillent actuellement et qui auraient besoin d'une visite médicale, celle-ci sera supportée par la société : c'est un essai qui se continuera jusqu'à fin juin. Les sociétaires pourront se procurer des médicaments aux pharmacies H. Noyon, rue de Lannoy ; E. Noyon, rue Voltaire, et Boulnois, rue de Mouvaux.

Les décès se sont élevés, depuis le début de la guerre jusqu'à ce jour, à 564 : 111 ont touché la prime d'assurance ; 253 familles n'ont pu la toucher, parce que la police d'assurance était périmée depuis le 1er mai 1915 ; toutefois, si l'Etat n'accorde pas son aide, on organisera une grande tombola, dont le bénéfice sera réparti entre les familles de ces sociétaires décédés.

La formation d'une section spéciale des mutilés, blessés et malades de guerre, est à l'étude ; une décision sera prise dans la prochaine assemblée.

A la suite de ce rapport, qui est approuvé, un sociétaire manifeste le désir de faire acclamer comme président d'honneur le généreux donateur anonyme. Mais le président, tout en reconnaissant la louable idée de ce sociétaire, regrette de ne pouvoir lui donner satisfaction, précisément parce que ce modeste donateur veut conserver l'anonymat.

La situation financière, ainsi que l'établit M. Batteau, trésorier, est toujours prospère. Les recettes du mois de décembre 1919 et janvier 1920, s'élèvent à 16.365 fr. 05, et les dépenses pour la même période, à 12.731 fr. 15. La situation financière au 31 décembre 1919, se décompose comme suit : En caisse, 12.897 fr. 05 ; fonds libres, 7.189 fr. 65; fonds de retraites, 112.856 fr.; insignes, 81 francs; 4 obligations Ville de Bruxelles, 400 fr.; mobilier, 1.200 fr.; soit 134.634 fr. 30.

Ce rapport est également approuvé.

M. Dubois, dans une délicate allocution, remercie sincèrement MM. Edouard Roussel fils et Fernand Motte, les nouveaux membres d'honneur, qui, dit-il, seront certainement les dignes continuateurs de leurs regrettés pères. (Vifs applaudissements.)

L'assemblée décide qu'une somme de 300 francs sera versée à chaque famille des trois sociétaires décédés depuis le mois de janvier, et la séance est levée.

HALLE FLIPO. — En vente un wagon vin rouge supérieur, 2 fr. Grand choix fromages 1re qualité; Pain d'épices, Beurre, Figues, Harengs salés, Marrons. Voir nos prix. 45303

UNE CONFERENCE SUR LA GUERRE SOUS-MARINE AU FOYER ROUBAISIEN « UNION FRANCO-AMERICAINE ». — M. De Raulin, qui est un officier de marine distingué, est aussi un conférencier de talent. La narration si documentée qu'il a faite dimanche soir, au Foyer Roubaisien, devant une salle comble, sur les péripéties de la guerre sous-marine, a mis en lumière l'héroïsme modeste et si longtemps caché de nos marins et de nos pêcheurs : avec une témérité qui n'a d'égale que leur bravoure, ils ont fait la chasse aux sous-marins allemands, à l'aide de leurs chalutiers transformés en patrouilleurs et rechercheurs de mines.

La brillante causerie de M. De Raulin, qui a été chaleureusement applaudie, était agrémentée d'une série de jolies projections, rappelant les exploits de l'héroïque « Jean-Bart ».

LA CHICOREE DU POILU donne des Bons-Primes de 1, 2 et 5 francs. 534-2

UN VOL DE VETEMENTS & DE VALEURS, BOULEVARD GAMBETTA. — M. Omer Trock, agent d'assurances, demeurant boulevard Gambetta, 202, a informé M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, qu'il avait été victime d'un vol.

Le montant du vol consiste en un manteau de femme, un portefeuille renfermant 40 fr., deux obligations du Crédit National et un titre de Rente française.

Le service de la Sûreté a été chargé de faire des recherches pour découvrir l'auteur du vol.

100 BARRIQUES vin rouge, parf. conserv. disp. imméd. 47, rue Grand-Chemin, Rx. 45157

VOL D'UN PORTEFEUILLE. — Dans la journée d'hier, M. Richard Dielgat peintre-vitrier, demeurant rue de l'Epidème, 7, a porté plainte entre les mains de M. Barthoul, commissaire du 2e arrondissement, contre un ouvrier belge, M. Pierre Lenders, 22 ans, plombier, demeurant à Bruxelles, rue du Floeon, 19, qui lui avait dérobé sur le tramway Bruin portefeuille contenant une somme de 165 fr. et divers papiers. La police a réussi à mettre la main sur l'indélicat voyageur qui sera transféré ce jour à Lille pour être mis à la disposition de la justice.

C'EST DEFENDU. — Un industriel, M. Georges Bonte, demeurant rue de Bapaume, 4, à Croix, a été l'objet d'un rapport pour avoir circulé en vélo sur les trottoirs du boulevard Lacordaire.

UNE PINCEE de SAOL-Lessive, remplace une poignée de cristaux. 452

CROIX

UNE CONFERENCE DE Me DILIGENT A L'« UNION MUTUELLE CROISIENNE ». — Les membres de l'« Union Mutuelle Croisienne » se sont réunis, dimanche, à 16 h., au Café Leveaux, place Saint-Pierre.

Me Victor Diligent, avocat-conseil de l'Union, a fait une intéressante conférence sur ce sujet : « La France, champion du Droit ».

Avec son grand talent, l'orateur a repris successivement les faits précédant la guerre de 1914 qui, à l'heure actuelle, apparaissent comme autant d'indices indiscutables de la volonté de l'Allemagne de provoquer une guerre, fût-elle inévitable.

« L'Allemagne, dit-il, méprisant le droit des peuples par l'attitude de la Belgique, a rendu la France champion du droit, parce que celle-ci s'est levée pour défendre sa voisine contre l'injuste agresseur. »

Me Diligent, à l'appui de cette vérité, a donné lecture de documents diplomatiques, d'une authenticité absolue et qui prouvent d'une façon certaine la culpabilité de l'Allemagne.

Retraçant le rôle sublime de la France pendant la guerre, dont l'un des principaux épisodes est l'admirable défense de Verdun, Me Diligent a célébré le courage de nos soldats qui, animés d'un idéal élevé, ont vaincu l'ennemi fourbe et sournois.

Me Diligent a clôturé sa conférence en rappelant la persévérance avec laquelle l'Alsace-Lorraine avait attendu son retour à la France, et le fête avec laquelle elle a accueilli ses libérateurs.

Le président de l'Union a ensuite remercié chaleureusement Me Diligent, et souhaité que tous les sociétaires sachent se servir à l'occasion des arguments exposés.

VENTE LIBRE TOUS LES JOURS, 97, rue Jean-Jaurès : Pommes de terre, 0.50 le kilo; bois à brûler 5.50 les 25 kilos; beurre extra fin, 15 fr. le kilo; margarine supérieure, 3.50 les 500 gr.; chicorée extra 2.70 le kilo; pain d'épice au miel, 3.30 le kilo; figues de premier choix, 2.70 le kil.; pommes, 0.40 le kilo; confiture, 2.50 les 500 gr.; fromage, 1.40 le quart; huile supérieure, 5.00 le litre, sardines, 1.00, 1.35, 1.60 la boîte; sel fin, 0.35 le kilo; savon mou, 1.60 le kilo; cuir, 4.80 le kilo.

LE PAIEMENT DE L'ALLOCATION JOURNALIERE commencera le mardi 24 : de 1 à 430, de 8 à 9 h.; 451 à 900, de 9 à 10 h.; 901 à 1.250, de 10 à 11 h.; 1.351 à 1.600, de 11 h. à 11 h. 30.

WATTRELOS

Réunion des Comités DE l'Union Nationale et Républicaine

Le Comité de l'« Union Nationale et Républicaine » de Wattrelos a réuni les comités de ses quatre sections, samedi soir, à huit heures, à l'estaminet Desfrennes, Grand'Place.

M. Omer Laloy, président, tenait à remercier les membres de ses sections pour leur dévouement au cours de la dernière période électorale. Il l'a fait en termes chaleureux et bien dignes d'une parfaite organisation qui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

M. Léon Serive, président du Comité central de Roubaix et de ses cantons, préconisant l'union la plus étroite entre Français, a développé très clairement les principaux points du programme de l'« Union » : Justice, Ordre, Liberté.

M. Léon Goethals, avocat, secrétaire général du Comité central, dans des aperçus vigoureux, s'est attaché à démontrer que les buts poursuivis par l'« Union Nationale et Républicaine » sont de nature à rallier tous les hommes d'ordre.

La réunion, à laquelle un grand nombre d'adhérents avaient tenu à participer, a été empreinte de la plus parfaite cordialité et agrémentée par un concert. Elle s'est terminée au chant de la « Marseillaise ».

RAVITAILLEMENT. — Mardi 24, numéros 631 à 1.260. A 7 h. ¾, 631 à 675; à 8 h., 676 à 720 ; à 8 h. ¼, 721 à 765; à 8 h. ½, 766 à 810; à 8 h. ¾, 811 à 855 ; à 9 h., 856 à 900; à 9 h. ¼, 901 à 945 ; à 9 h. ½, 946 à 990 ; à 9 h. ¾, 991 à 1.035 ; à 10 h., 1.036 à 1.080 ; à 10 h. ¼, 1.081 à 1.125 ; à 10 h. ½, 1.126 à 1.170 ; à 10 h. ¾, 1.171 à 1.215 ; à 11 h., 1.216 à 1.260 ; retardataires à 11 h. ¼.

LANNOY

LA SOCIETE MUTUELLE SAINT-BERTRAND s'est réunie au siège, « Au Coq ». M. Masquelin, secrétaire, rendit hommage à la mémoire de M. Victor Verdier, président de la société, décédé. Il souhaita la bienvenue à M. Eugène Verdier, qui succède à son père à la présidence de la société. Le nouveau président remercia l'assemblée des marques de sympathie qu'elle a toujours témoignées à son père et l'assura de son dévouement à la cause de la société.

Le secrétaire expose la situation financière, qui est satisfaisante.

L'assemblée décida que les mutilés seront secourus comme tout autre sociétaire. Les sociétaires paieront demi-visite médicale. Les produits pharmaceutiques seront gratuits. La journée de maladie sera de 3 francs pendant les trois premiers mois; 1 fr. 50 pendant les trois mois suivants. Les sociétaires admis dans les hospices toucheront 8 francs par trimestre et ne paieront plus de cotisation. La cotisation est portée à 0 fr. 60 par semaine. L'indemnité pour les funérailles est portée à 25 francs.

En fin de séance, le président a informé les sociétaires qu'il prendra à sa charge 1 fr. par visite de docteur, ce qui fait que le sociétaire n'aura à payer que 0 fr. 50.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI 23 FEVRIER :

Marché de 8 h. à midi.
Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Hôtel de Ville : bureaux ouverts au public, le matin de 10 h. à midi ; le soir, de 2 à 4 h.
Théâtre Municipal : « La Cocarde de Mimi Pinson ». Rideau à 20 h.

L'assemblée générale des mutilés

C'est hier, dimanche, à dix heures du matin, qu'a eu lieu, dans la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai, sous la présidence de M. Duganquier, l'assemblée générale des mutilés de la guerre. Etaient présents à cette réunion, MM. Bernard Dewavrin, vice-président de la Fédération des Combattants de la grande guerre; Georges Dervaux, président du Groupe des Remplaçants; Urbain Cauchy, secrétaire de la Fédération.

Après avoir donné lecture du procès-verbal, le trésorier a fait l'exposé du bilan financier du groupe. Une étude spéciale a été faite pour le classement des mutilés. Des indications ont été ensuite données concernant la ristourne, faveur spécialement accordée aux mutilés nécessiteux par la municipalité de Tourcoing, ainsi que pour les tickets de pain. Il est aussi expliqué la marche à suivre pour l'obtention du quart de place accordé au chemin de fer. Un appel est fait en faveur de l'exposition des photographies de guerre qui s'ouvrira dimanche prochain.

La réunion a pris fin par une tombola comprenant de magnifiques lots qui furent tirés entre les mutilés présents.

Au cours de la réunion, les vœux suivants ont été exprimés :

« La Commission et le groupe des mutilés de l'Union Nationale des Combattants de Tourcoing et ses cantons, après avoir pris connaissance de l'heureuse loi du 14 février votée par le Parlement, accordant dès maintenant sur tous les réseaux de chemin de fer, le quart de place aux mutilés possesseurs d'une pension d'au moins 50 p. c. Et plus confiants que jamais dans le grand intérêt que M. le Directeur et MM. les membres du Conseil d'Administration de la Compagnie des Tramways Roubaix-Tourcoing et l'Electric Lille-Roubaix-Tourcoing portent aux victimes de la guerre, émettent respectueusement le vœu que le même avantage leur soit accordé sur les tramways qui sont pour eux le moyen de transport courant.

Le groupe transmet aussi aux élus du département du Nord et à l'Union Nationale des Combattants, le vœu que le projet de loi actuellement en cours sur le travail des mutilés aboutisse le plus vite possible afin que les industriels et négociants soient tenus à employer par un pourcentage juste un certain nombre de mutilés de guerre.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE COLBERT. — Les anciens élèves de l'Institut Colbert ont eu une réunion générale, dimanche, 22 février, à 10 heures 30, dans une des salles de l'école. L'assistance était très nombreuse, bon nombre d'anciens et de jeunes ayant répondu à l'appel de la commission.

En ouvrant la séance, M. A. Wagnon, président, a, au nom du bureau, adressé un souvenir affectueux et témoignage des sympathies attristées des Colbertistes « aux morts de la Grande Guerre, aux malheureux disparus qui, par leur vaillance, ont contribué au succès de nos armes. Un salut fraternel d'admiration et de reconnaissance a été envoyé aux soldats rentrés après avoir accomplis le plus noble des devoirs envers la Patrie et qui, par leur présence, témoignent leur amour pour l'école et leur attachement à son Amicale.

La bienvenue est souhaitée aux jeunes qui viennent grossir les rangs de l'Association et resserrer les liens d'affection qui les ont unis sur les bancs de la classe. Ils ont reçu des aînés le meilleur et le plus cordial accueil.

Le dévoué secrétaire-trésorier, M. V. Vanbaeckeer, donne l'état des mutilés et fit appel à tous pour rendre la caisse florissante, car elle a besoin du concours de tous les sociétaires pour combler le vide fait par 5 années d'arrêt dans les recouvrements des cotisations. Il reçut les félicitations de tous et l'assurance pour son zèle et son dévouement infatigable à la cause de l'Amicale.

M. Eugène Deporte, président de la Section [illegible] Colbert, fit un compte-rendu détaillé des travaux accomplis au sein de cette section, [illegible] les beaux résultats obtenus. La section de football, en particulier, s'est distinguée en produisant bon nombre d'équipiers dans l'A.S.T. classée cette année en série A. Le rapport de M. Deporte fut accueilli avec enthousiasme.

Le président parla ensuite du Bureau de placement de l'Amicale. Il voudrait voir revivre cette institution qui a rendu de bons services avant la guerre et, pour cela, il fait particulièrement appel aux aînés qui ont des relations et possèdent parfois des situations leur permettant de caser les jeunes.

La section cycliste est aussi réorganisée et les noms des pédaleurs sont réclamés pour les prochaines excursions au front. Après une petite modification aux statuts concernant les cotisations, il est procédé par bulletin secret au renouvellement de la Commission. Les noms des nouveaux commissaires seront donnés lors de la prochaine réunion du Comité pour la constitution de son bureau.

Tous les membres présents à cette réunion ont emporté une superbe brochure de l'hommage reconnaissant rendu au héros colbertistes (1914-1919).

UN VOL IMPORTANT SOUS L'OCCUPATION. — Nous avons relaté, samedi, à propos de cette affaire, les déclarations faites par Adrienne Roelstraete, épouse d'Emile Deneghet.

A ce propos, celui-ci, cordonnier, 4, rue du Luxembourg, à Roubaix, nous prie de reproduire les déclarations suivantes :

« Je lis dans votre journal que ma femme, Adrienne Roelstraete, m'avait mis, dans le secret d'un vol qu'elle avait commis et que je m'étais approprié 25.000 francs avant de la chasser.

» Je tiens à protester contre les déclarations de ma femme, qui sont absolument fausses. Je ne suis mêlé, ni de près, ni de loin, à cette affaire. A la suite d'une condamnation importante, prononcée pour vol par le Tribunal correctionnel de Lille, en janvier 1918, ma femme quittait définitivement le domicile conjugal et je ne me suis plus occupé de ses faits et gestes.

» J'ai d'ailleurs été entendu comme témoin par M. le juge d'instruction, à Lille et à Courtrai, et je n'ai jamais été inquiété, ma bonne foi ayant été reconnue entière. »

AU BUREAU PARITAIRE DE PLACEMENT. — Le Directeur de l'Office Municipal de Placement (Bourse de Commerce), invite les chômeurs, hommes et femmes, de toutes professions, qui désirent se placer rapidement, à se faire inscrire au plus tôt.

Il informe en outre les intéressés qu'il dispose en ce moment d'un certain nombre d'emplois, d'étirageuses, bambrocheuses, soigneuses de préparation (coton), bâcleurs, bâcleuses, rattacheurs, rattacheuses, dévideuses, mécaniciens, menuisiers et petites mains des deux sexes pour emplois divers.

Les industriels et commerçants sont avisés que satisfaction leur sera donnée dans le plus bref délai et dans la mesure du possible, pour toute la main-d'œuvre dont ils pourraient avoir besoin.

Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le samedi après-midi, de neuf heures à midi et de 14 à 16 heures. Téléphone 200.

UNE CONFERENCE A LA MAISON DES ŒUVRES. — Jeudi soir, à 7 h. ½, M. le chanoine Delaux donnera une conférence avec projections, ayant pour titre : « Lutte tragique entre le Paganisme expirant et le Christianisme au berceau ». Nul doute que les nombreux habitués des conférences de la Maison des Œuvres s'y donneront rendez-vous.

Les places du parterre sont à retenir contre un droit de 0.50 c., à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai. Les autres places sont gratuites.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Les Groupes de Jeunesse Catholique sont reconstitués dans les divers quartiers de notre ville et y ont constitué des Cercles d'études.

Reprenant une tradition d'avant-guerre, ces Cercles organisent entre eux une réunion générale qui se tient tous les trimestres. La première aura lieu jeudi prochain, 26 février, à 8 h. 1/4, à la Maison des Œuvres (Salle de la Jeunesse Catholique de St-Christophe).

La grande importance du sujet proposé attirera certainement un grand nombre de jeunes gens à cette importante réunion, où tous les jeunes catholiques de notre ville sont invités.

La réunion des Cercles d'Etudes des communes aura lieu le dimanche 29, à 4 heures, à Linselles, sous la présidence de M. le vicaire général Descamps, aumônier diocésain des œuvres de jeunesse.

LES SECOURS AUX CHOMEURS ET NECESSITEUX. — Les secours aux nécessiteux seront payés à partir du jeudi 26 février courant. Les paiement seront faits aux chefs de famille seulement, qui doivent se présenter et signer.

On ne peut se faire remplacer.

Afin d'éviter les rassemblements et de n'obliger personne à une attente prolongée, les paiements seront effectués rigoureusement dans l'ordre des numéros. Il est donc inutile de se présenter avant l'heure indiquée. Les personnes qui ne se conformeront pas aux instructions données, et ne respecteront pas l'heure et le jour fixés ci-après s'exposent à ne pas être payées.

Les intéressés sont invités à prendre connaissance du jour et de l'heure où ils devront se présenter. Salle des Horloges, rue d'Havré, en consultant les affiches apposées dans les dépôts du ravitaillement et à l'Institut Social.

Les secours étant payés aux assistés régulièrement tous les 28 jours, tous les retardataires seront considérés comme ayant renoncé aux secours. Il n'y a donc pas de jour spécial de paiement pour les retardataires.

COMINES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi soir à 5 h. 30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Meurillon, adjoint. Dix-huit conseillers assistaient à cette séance.

Le Conseil émet les vœux suivants : 1° Qu'un tour de priorité soit accordé pour l'octroi d'un baraquement, aux commerçants qui désirent réintégrer Comines ; 2° Qu'il soit demandé à M. le Préfet du Nord, la notification de la nomination des membres des Commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance.

Le Conseil porte à 1.200 fr. par an le traitement de Mlle Flamont, concierge de l'Hôtel de Ville, et à 5.600 fr. par an celui du préposé en chef de l'octroi. Il vote un crédit de 200 francs pour le Comité départemental des mutilés et réformés de guerre, et un de 500 fr. pour achat de fournitures de bureau.

Le Conseil municipal charge : 1° La Commission des allocations de revoir les listes d'assistance médicale gratuite ; 2° La Commission des travaux de réviser le règlement de voirie ; 3° M. Joseph Dacie, de l'étude de l'assurance contre l'incendie du service de ravitaillement. Il prend ensuite les décisions suivantes : M. Jules Schoutteten est chargé de prendre des mesures en vue de retirer de la Banque de France à Tourcoing le sac de pesée du monnaie qui est depuis accepte les modifications au nouveau tarif d'octroi selon l'instruction préfectorale. Il propose d'accorder à des veuves de guerre, l'emploi des femmes de charge aux écoles. Demande d'urgence à l'Etat de 100.000 fr. pour le mois de février. Dote l'église de Saint-Marguerite de deux tréteaux et d'une civière pour les services funéraires. Accepte les contrats pour l'éclairage électrique sous réserve des modifications à apporter au contrat à passer entre qualifié et le régisseur.

Enfin, le Conseil vote des remerciements à la ville de Tourcoing pour l'hospitalité donnée aux archives communales de Comines pendant l'occupation. Il décide l'installation de salle du Souvenir dans la place réservée dans le nouvel Hôtel de Ville [illegible] rappelant les pertes de la Grande Guerre et 2° qu'un télégramme de félicitations soit adressé à M. Paul Deschanel, Président de la République.

A huis-clos : questions d'assistance, familles nombreuses.

RAVITAILLEMENT. — Les mercredis 25 et jeudi 26 février, vente des denrées suivantes :

Par personne : 1 kilo de [illegible] à 6 fr. 70 ; 1 kilo de riz à 3 fr. 20 ; 1 kilo de sel à 0.60 le kilo. Par 2 personnes : 1 litre de haricots à 0.85 le litre. Par carte : 1 kilo de riz à 1.75 le kilo. 1 boîte de margarine de 3 kilos à 5.00 le kilo.

Ordre de distribution : mercredi, de 8 h. à midi, 920 à 700; de 14 à 17 h., 699 à 500. Jeudi, de 8 h. à midi, 499 à 300; de 14 h. à 17 h., 299 à 1.

CREDIT FRANCAIS
15, Rue de Lille, TOURCOING
17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
PAIEMENT DE COUPONS
4294 aux meilleures conditions

LILLE

LE CORPS DE Mlle de BETTIGNIES EST ARRIVE EN GARE DE LILLE. — Le wagon transportant le corps de Mlle de Bettignies est arrivé samedi soir, à 22 h. 45, en gare de Lille, escorté par deux soldats d'infanterie de la garnison de Cologne.

La levée du corps a eu lieu dimanche après-midi, à 15 heures. La date des funérailles, qui seront grandioses, n'est pas encore fixée.

LE COMICE AGRICOLE de l'arrondissement de Lille s'est réuni à la Nouvelle Bourse et a réélu M. Guilbaut pour président.

Dans la zône rouge. — M. Ghestem, signale combien demeure malaisée la remise en état du sol dans la zône dévastée et le président lui répond que « la Confédération des Associations agricoles », réclame de l'Etat une exonération d'impôts de 5 années, en faveur des cultivateurs qui se sont courageusement attelés à cette ingrate besogne.

Récupération des chevaux. — Le président déclare que les Commissions de récupération fonctionnent en Allemagne, de façon à amener rapidement les satisfactions compensatrices envisagées.

Tracteurs. — Le Gouvernement consent une réduction de 50 0/0 sur les acquisitions de tracteurs, effectuées par les Coopératives ou Syndicats agricoles.

Main-d'œuvre. — En terminant, M. Ghestem émet le vœu de voir attribuer aux cultivateurs, des avances suffisantes pour leur permettre d'embaucher les ouvriers de la Reconstitution qui vont être rendus à la culture. M. Guilbaut donne l'assurance de faire tout le possible pour réaliser une telle conception.

CARNET DU JOUR

NECROLOGIE

On annonce la mort de M. le chanoine Vasseur, fondateur de l'Institution Saint-Jean-Baptiste, à Bapaume, ancien supérieur du Collège Saint-Bertin à Saint-Omer, archiprêtre honoraire de l'arrondissement, décédé à Saint-Omer, dans sa 76e année.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Ouvriers brossiers. — Réunion des délégués d'atelier mercredi 25, à 19 h. 30.

—— Ouvriers brasseurs, liquoristes et parties similaires de Roubaix et environs. — Réunion générale, mard